

Accident travaille 78

Par Alex78160, le 12/12/2022 à 09:38

Bonjour

J ai eu un accident du travaille important sur mon dernier jours de periode d essai mon patron avais t il le droit de me licencier ?! Ou devais t il attendre la fin de cette accident de travaille pour le faire ?!

Bien cordialement

Par Henriri, le 12/12/2022 à 14:38

Hello!

Alex, si un employeur ne confirme pas l'embauche à la fin d'une période d'essai ce n'est pas un "licenciement". Mais que dit précidément le document vous a remis votre employeur ?

En tout cas pour voir si votre situation de rupture de votre période d'essai par l'employeur durant un arrêt de travail AT est conforme utilisez cette page :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F317

A+